

RÉNOVATION DU CINÉMA LE GOYEN DE AUDIERNE

Maître d'Ouvrage : **Commune de Audierne**

**Rapport d'analyse des Offres**

**COMMUNE D'AUDIERNE**

**RENOVATION DU CINEMA LE GOYEN**

**RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES**

**MAITRE D'OEUVRE**

Matthieu Jallet DPLG  
*sarl Glas + architecture et urbanisme*  
KERHUON, 14 b rue de Verdun  
29770 AUDIERNE  
Matthieu Jallet : 06 60 73 03 77  
Olivier Castel Architecte DPLG  
11 Quai Camille Pelletan  
29770 Audierne  
Olivier Castel : 02 98 70 19 89

**MAITRE D'OUVRAGE**

**COMMUNE D'AUDIERNE  
HOTEL DE VILLE  
12, Quai Jean Jaurès  
29770 Audierne**

**RÉNOVATION DU CINÉMA LE GOYEN DE AUDIERNE**Maître d'Ouvrage : **Commune de Audierne****Rapport d'analyse des Offres****Sommaire**

Définition sur le mode de consultation des entreprises.....	2
1.1.Mode et type de consultation.....	2
1.2.Modalité d'attribution.....	2
1.3.Critères utilisés pour l'attribution du marché :.....	2
2.Analyse des offres par lots reçues.....	4
2.1 Offres LOT 03 Couverture.....	4
2.1.1 Analyse du critère prix. ....	4
2.1.2 Analyse du critère technique.....	5
3.Conclusion du maître d'œuvre .....	5

**Définition sur le mode de consultation des entreprises****1.1. Mode et type de consultation**

Le présent marché passé après mise en concurrence est soumis aux dispositions du décret du 27 mars 2016. Il s'agit d'une procédure adaptée conformément à l'article 22 du décret du 27 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux marchés de défense ou de sécurité.

**1.2. Modalité d'attribution**

Le marché de travaux n'est pas alloti.

**1.3. Critères utilisés pour l'attribution du marché :****Jugement et classement des offres**

Le jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles 51 à 59 du décret du 27 mars 2016. En vertu de l'article 58 du décret du 27 mars 2016, le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le règlement de la consultation, critères hiérarchisés résumés ci-dessous.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
Mémoire Technique	50,00%
Prix	50,00%

**RÉNOVATION DU CINÉMA LE GOYEN DE AUDIERNE**Maître d'Ouvrage : **Commune de Audierne****Rapport d'analyse des Offres**

**1/Valeur technique (au vu du mémoire technique spécifiquement rédigé par le candidat) : 50%**

Critères d'évaluation de la note technique	Appréciation	Points maxi
Une description précise du matériel et du personnel affectés par Lot		35 points
Respect des procédures (sécurité, balisage et signalisation,) pour réaliser la prestation. Planning de réalisation Gestion des délais.		40 points
Volet environnemental gestion des déchets gestion des nuisances, gestion pendant le chantier.		10 points
Produits et matériaux mis en oeuvre		15 points
TOTAL		100 Points

100 points seront attribués au candidat dont la note technique est la meilleure.

**2/Prix : 50%.**

Une note de 50 est affectée à l'offre la moins disante (OMD) en fonction des CCTP fournis pour la consultation.

La note de l'offre de prix de chaque candidat (OPC) sera calculée selon comme suit :

$$\frac{50 \text{ (rapport à la note maxi)} \times \text{OMD}}{\text{OPC}}$$

Cette note, sera affecté sur 50 points.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans le bordereau des prix unitaires figurant dans l'offre d'un candidat, celles-ci seront automatiquement corrigées pour le jugement de l'offre. Si, l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente. L'entité adjudicatrice procédera à une première analyse des offres puis sélectionnera l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le candidat produise les certificats et attestations de l'article 48 du décret du 27 mars 2016. Le délai imparti par l'entité adjudicatrice à l'attributaire pour remettre ces documents sera indiqué dans le courrier envoyé à celui-ci ; ce délai ne pourra être supérieur à 10 jours.

**RÉNOVATION DU CINÉMA LE GOYEN DE AUDIERNE**Maître d'Ouvrage : **Commune de Audierne****Rapport d'analyse des Offres**

2 offres ont été reçues avant la date limite du **04/08/2023** et ouvertes le **07/08/2023**.

Résultat de l'ouverture des enveloppes ci-dessous :

LOTS	n°PLI	Entreprise(s) concernée(s)			Montant
<b>LOT 03 COUVERTURE</b>	1	RD Métallerie			146 041,00€HT
	2	Quimpéroise Enveloppe Bât			244 195,60€HT
<b>Total</b>	2				
LOTS	Offres reçues	Entreprise(s) concernée(s)			Montant

## 2. Analyse des offres par lots reçus

### 2.1. Offres LOT 03 COUVERTURE

#### 2.1.1 Analyse du critère prix.

Nom du candidat	Montant de l'offre en € HT	Formule de calcul utilisé	Note sur 50 points
RD Métallerie	146 041,00€HT	50 x OMD/OPC	50
QE Bâtiment	244 195,60€HT	50 x OMD/OPC	30

L'offre de l'entreprise RD Métallerie est conforme aux termes du CCTP pour un montant HT de 146 041,00 €HT pour les travaux du Lot 03 Couverture .

**RÉNOVATION DU CINÉMA LE GOYEN DE AUDIERNE**Maître d'Ouvrage : **Commune de Audierne****Rapport d'analyse des Offres****2.1.2 Analyse du critère technique**

LOT 03 - Couverture						
Critères d'évaluation de la note technique		RD M	QEB		Points maxi	Note/50
Une description précise du matériel et du personnel affectés par Lot		30	35		35 points	
Respect des procédures (sécurité, balisage et signalisation,) pour réaliser la prestation.Planning Gestion des délais.		30	35		40 points	
Volet environnemental gestion des déchets gestion des nuisances, gestion pendant le chantier.		5	5		10 points	
Produits et matériaux mis en oeuvre		10	12		15 points	
<b>Note Globale</b>		<b>75</b>	<b>87</b>		<b>100 Points</b>	<b>50/50</b>
<b>Conclusion du maître d'œuvre sur le mémoire technique :</b> Le mémoire technique est complet mais pêche par manque de démarche spécifique .						

L'offre de l'entreprise la QEB se voit attribuée une note de 43,5 pour le critère technique.

**LOT 03 –Entreprise RD Métallerie NOTE: 87,50/100**

**LOT 03 –Entreprise QE Bâtiment NOTE: 73,50/100**

**L'offre remise pour le LOT03 Couverture via Mégalis est déclaré fructueux**

**3. Conclusion du maître d'œuvre**

Le maître d'oeuvre propose de retenir l'offre de RD Métallerie pour un montant de 146 041,00€HT .